

ANNEXE III
DECISION DE CLASSEMENT
dans la catégorie des meublés de tourisme

Numéro de dossier : 08601000-00021-0045

Le meublé identifié ci-dessous est classé **3 étoiles** pour une capacité de **6 personnes** .

Dénomination commerciale, le cas échéant : **COCOTTES ET COLIBRI**

Adresse du meublé : 23, route de la Bonalière

Code postal :

Ville :

IDENTIFICATION DU LOUEUR :

Nom : FAZILLEAU

Prénom : Kenza

Adresse : 22, route de la Bonalière

Code postal : 86100

Ville : Châtelleraut 86100

Tél. : 06 77 81 45 46

E-mail : contact@cocottes-colibri.fr

IDENTIFICATION DU MANDATAIRE, LE CAS ECHEANT :

Raison sociale :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

E-mail :

Le présent classement est délivré pour cinq ans.

Fait à : Poitiers, le 17/06/2021

Timbre de l'organisme évaluateur

Nom et signature du représentant
de l'organisme évaluateur

AGENCE DE CRÉATIVITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ DU POITOU
33 place Charles de Gaulle - CS 20287
86007 POITIERS Cedex
Tél. 05 49 37 48 48 - Fax 05 49 37 48 49
Courriel : contact@tourisme-vienne.com

Nicolas MONSEIGNE
Directeur de l'Agence de Créativité
et d'Attractivité du Poitou



Avertissement : Au terme de l'article D. 324-4 du code du tourisme, le loueur ou son mandataire dispose d'un délai de quinze jours à réception de la présente proposition pour refuser le *classement*.
A l'expiration de ce délai et en l'absence de refus, le classement est acquis.